

Je crois que l'une des raisons à l'origine du malaise que l'on peut constater chez un petit nombre d'entre eux, c'est que notre jeunesse n'a rien pour l'encourager, rien dans nos écoles, rien dans nos universités, pas de travail pendant les mois d'été. Je ne dis pas que c'est là la cause de la situation actuelle, mais c'est certainement une cause d'agitation, c'est quelque chose qu'il faut régler. Nous avons permis à la situation de se détériorer au Québec et ailleurs, mais je ne m'étendrai pas sur le sujet, et maintenant nous avons la guerre civile ou nous sommes sur le bord de la guerre civile, à ce qu'on nous dit. La chose m'effraie. Je suis relativement jeune, mais ces soldats et ces mesures m'effraient. Je sais qu'elles sont probablement nécessaires, mais je suis loin d'être tranquille en voyant des gens séquestrés à qui on refuse tout cautionnement; j'ai peur à la pensée que la police peut vous cueillir parce que vous êtes membre d'une association, que ce n'est pas ce que vous faites mais ce que vous pensez qui vous rend passible de châtement.

Ce soir et depuis quatre heures hier matin, le premier ministre a l'appui de 99.9 p. 100 des Canadiens, je le sais très bien. Cependant, je dis que nous pouvons quand même soulever des objections. Je déteste que des députés ministériels nous critiquent quand nous soulevons des questions. Certes, nous pouvons soulever des questions, avoir des doutes. Nous ne sommes pas obligés de tout accepter sans examen. Même en sachant que 99.9 p. 100 des Canadiens approuvent l'initiative du premier ministre, nous avons quand même le droit de douter de certaines choses.

Ce qui me fait peur dans tout cela, ce qui me fait réfléchir sur ce qui se passe au Canada aujourd'hui, c'est que, si dans ce passage de la *Gazette du Canada*, on lisait «Parti québécois» au lieu de «Front de libération du Québec», 99 p. 100 des Canadiens appuieraient quand même la mesure. Je soutiens aussi que si le premier ministre avait déclaré à ce moment «Laissons le Québec se séparer», 99 p. 100 des Canadiens des neuf autres provinces auraient approuvé.

Une voix: C'est exact.

M. Comeau: Et cela me fait peur car si c'est le cas, que devient le Canada? Ce n'est pas seulement contre le FLQ que les Canadiens soutiennent le premier ministre aujourd'hui. Ce n'est pas seulement ce qui est arrivé hier ..

M. Corbin: Expliquez.

M. Paproski: Silence!

M. Comeau: J'ai expliqué. Si d'autres mots que «Front de Libération du Québec» étaient apparus dans le texte, le reste du pays aurait quand même approuvé la mesure. Il ne l'appuierait peut-être pas au même degré, parce qu'il y a encore des gens dans les neuf autres provinces qui croient toujours au Canada et en la province de Québec, mais une foule de personnes en ont assez de ce qui se passe. Je suis effrayé par le fait que si le Parti québécois avait été désigné dans ce document, les gens auraient tout de même soutenu le premier ministre. Il n'y a pas de mal à appartenir à un parti politique quel qu'il soit. Je ne sympathise pas avec le mouvement séparatiste mais dans un pays comme le nôtre, où règne la liberté de

[M. Comeau.]

parole, rien n'empêche des gens de s'y affilier. Les membres du FLQ sont probablement membres du Parti québécois, mais les membres du Parti québécois ne sont pas automatiquement membres du FLQ.

[Français]

C'est ce qui m'embarrasse un peu et je vais le répéter en français. Si le Parti québécois tombait sous le coup des mesures de guerre, la plupart des Canadiens appuieraient encore la mise en vigueur de ces mesures. Je n'aime pas cette attitude.

• (10.30 p.m.)

[Traduction]

Je représente une circonscription francophone à raison de 30 p. 100, et anglophone à raison de 60 p. 100. Ce sont les anglophones qui m'ont élu. Dans ma circonscription, on ne se demande pas si l'un est catholique ou l'autre français; on nous juge sur notre valeur, monsieur l'Orateur.

J'appuie la mesure que le premier ministre a prise vendredi matin, mais je ne voudrais pas qu'elle ait un caractère permanent. J'exhorte le gouvernement à révoquer cette loi sur les mesures de guerre et à présenter une autre mesure législative propre à parer à la situation. Le mot «guerre», dans la loi sur les mesures de guerre, effraie les gens. Cet après-midi, quelqu'un a parlé de ce qui est arrivé à une jeune fille de 20 ans aux mains de membres du FLQ ou de quelqu'un d'autre à Hull. La chose ne serait probablement pas arrivée si la loi sur les mesures de guerre n'avait pas été invoquée. Quoi qu'elle semble rallier l'appui de la population canadienne, la mesure n'en est pas pour autant plus justifiable.

A titre de député de l'opposition, ma fonction est de poser des questions afin de m'assurer que les choses se font correctement. J'ai écouté le député de Bruce (M. Whicher) cet après-midi, alors qu'il nous reprochait de nous opposer à la loi, d'avoir un point de vue différent. Il a pris mon chef à partie pour avoir différé d'opinion avec lui. Il y a six mois, quand mon chef a appuyé la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, le député l'avait loué. Aujourd'hui, parce qu'il n'est pas d'accord avec lui, mon chef n'est pas estimable à ses yeux. Révoquons donc bientôt cette mesure. J'espère que les députés acceptent l'amendement proposé par le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates).

M. Guay (Saint-Boniface): Comment voterez-vous?

M. Comeau: J'appuierai l'amendement. Les députés d'en face nous accusent d'obéir au souci électoral; cependant, je ne trouve personne parmi les 155 députés d'en face, qui n'appuiera pas le premier ministre ou contestera la mesure. Quelle sorte de pays avons-nous donc?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je demande au député...

M. Woolliams: C'est un troupeau de moutons.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. J'aimerais rappeler la Chambre à l'ordre. Le député de South